

Article 1 – Présentation

I Préambule

Les présentes conditions générales régissent les relations entre TERRAGAME FRANCE Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 310 000,00 €, ayant son siège social 5, rue Saint Joseph 75002 Paris, immatriculée sous le n° 851 750 943 RCS Paris (« **TERRAGAME** ») et toute personne souhaitant réserver une Expérience d'Hyper-réalité Virtuelle (le « Client ») destiné à être vécue par elle-même ou par des tierces personnes (le « Joueur »).

Elles précisent les conditions applicables à la réservation et à la participation aux Expériences d'Hyper-réalité Virtuelle.

Toute réservation d'Expérience d'HRV quelles qu'en soient les modalités, emporte acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente et d'Utilisation, ce que le Client reconnaît et accepte expressément. Le Client se porte fort du respect par le Bénéficiaire des dispositions des présentes Conditions Générales de Vente et d'Utilisation relatives notamment à la participation aux Expériences d'Hyper-réalité Virtuelle.

II Description des Expériences d'HVR

Les expériences proposées par TERRAGAME (les « Expériences d'HRV ») consistent à faire des expériences ludiques de réalité virtuelle en station solo ou multi-joueurs ou d'hyper réalité virtuelle en multi-joueurs mises en œuvre au sein d'une zone de jeux spécifiquement aménagée pour les besoins (la « Zone de Jeu »), grâce à un équipement spécifique mis à disposition par TERRAGAME (« l'Équipement »).

Les Expériences d'HRV sont plus amplement décrites sur le site accessible à l'adresse www.terragamecenter.com (le « Site Terragame »), qui précise notamment pour chaque type d'Expérience d'HRV (la « Partie »), la durée (le « Temps de Jeu »), le nombre de joueurs, le synopsis de jeu, la Zone de Jeu, l'Équipement, l'âge minimum requis.

Article 2 – Conditions de Réservation

I Conditions de participation à une Activité

Afin de pouvoir garantir la sécurité des Joueurs lors des Expériences d'HVR, chaque Joueur doit obligatoirement respecter les conditions suivantes. La participation à une Activité matérialise la connaissance et l'acceptation par chaque Joueur (ou accompagnateur majeur responsable) des conditions suivantes :

- Age minimum requis : 8 ans. (Certaines de nos expériences sont déconseillées aux moins de 12 ans)

Le personnel de TERRAGAME se réserve le droit de demander une pièce d'identité afin de vérifier l'âge du ou des Joueurs.

- Ne pas être enceinte
- Ne pas être sous traitement et ne pas avoir de problèmes cardiaques
- Ne pas être sujet à la claustrophobie ou à l'épilepsie (sachant que les Joueurs ne sont jamais enfermés et peuvent sortir de n'importe quelle pièce à tout moment)

- Ne pas être sous l'emprise de l'alcool, de drogue, de stupéfiant ou de tranquillisant
- Avoir une bonne condition physique et ne pas avoir de contre-indication médicale à la pratique du sport ou de problème articulaire
- Avoir une bonne connaissance de ses capacités et de ses limites physiques. Chaque Joueur est seul juge de ses propres capacités à essayer certaines expériences.
- Les Joueurs présentant un déficit visuel ou auditif peuvent accéder aux Expériences d'HVR s'ils font partie d'un groupe constitué d'au moins un Joueur sans handicap par équipe de 4. Ils doivent se faire connaître à l'accueil de TERRAGAME lors de leur enregistrement. Nos Expériences d'HVR et de réalité virtuelle sont entièrement accessibles aux personnes à mobilité réduite.

TERRAGAME se réserve le droit de refuser l'accès à l'espace de jeu à toute personne ne respectant pas les conditions de participation, sans que cette personne ne puisse prétendre à quelconque remboursement ou indemnité, et ce par mesure de sécurité pour ladite personne et son entourage.

II Conditions de réservation des Expériences d'HVR

Les Expériences d'HRV doivent être commandées/réservées en ligne par le biais du Site Terragame.

Lors de chaque commande, le Client doit indiquer ses noms, prénoms, n° de téléphone, adresse email et préciser l'Expérience d'HRV de son choix, le nombre de Joueurs, le Temps de Jeu, la date et l'horaire de son choix en fonction des disponibilités proposées.

La réservation ne sera définitive qu'après acceptation par le Client des présentes Conditions Générales de Vente et d'Utilisation et encaissement par TERRAGAME de l'acompte correspondant à la réservation.

TERRAGAME adressera au Client, après validation de sa réservation, un courrier électronique de confirmation comprenant l'ensemble des informations relatives à celle-ci.

Article 3 – Participation aux Expériences

I Règlement Intérieur de TERRAGAME

Afin de garantir un bon fonctionnement et la sécurité de tous, chaque Client, Joueur ou accompagnateur se doit de respecter les règles internes suivantes lors de leur présence à TERRAGAME :

- Interdiction d'apporter des boissons ou de la nourriture de l'extérieur à TERRAGAME ;
- Interdiction de fumer et de vapoter dans la totalité du Centre TERRAGAME ;
- Interdiction d'introduire des animaux au sein de TERRAGAME ;
- Interdiction d'apporter au sein de TERRAGAME des objets considérés comme dangereux ;
- Obligation d'avoir un comportement respectueux et une tenue appropriée ; la nudité dans le Centre TERRAGAME est strictement interdite ;
- Interdiction d'employer toute forme de violence (verbale ou physique) ;

- Obligation de respecter toutes les consignes et règles de sécurité affichées et/ou fournies et/ou dictées par le personnel ;
 - Interdiction d'utiliser les issues de secours ainsi que tout autre équipement de sécurité en dehors d'un cas d'urgence (ex : évacuation, incendie...), sous peine de refacturation au client des coûts occasionnés par les Joueurs fautifs ;
 - Respect de la propreté des lieux et obligation de maintenir le Centre TERRAGAME ainsi que ses équipements en parfait état, sous peine de refacturation des coûts de réparation et maintenance au client et/ou au responsable des dégradations. Il est rappelé que l'usage de la force dans les expériences TERRAGAME est proscrit ;
 - L'accès à la Zone de Jeux et à la Zone d'équipement est exclusivement réservé aux Joueurs ;
- Les téléphones portables et autres équipements audio et/ou vidéo sont autorisés au sein du Centre TERRAGAME, cependant le Centre TERRAGAME ne sera pas tenu comme responsable en cas de perte ou d'endommagement dudit matériel par le Client lors de l'activité et dès son entrée au Centre TERRAGAME. Interdiction de prendre des photos ou de filmer le Centre TERRAGAME et ses équipements sans l'autorisation d'un membre du personnel.
- La Société se réserve le droit de refuser l'accès au centre TERRAGAME ou d'y exclure toute personne ne respectant pas les règles (obligations, sécurité, comportement...) du présent article. Aucun remboursement ou indemnisation ne sera effectué.

II Accès à la Zone de Jeux – Participation aux Expériences d'HVR

Les Joueurs sont tenus d'arriver au centre dont dépend la Zone de Jeu, au minimum 15 minutes avant l'heure de commencement de leur Partie, telle qu'indiquée sur la confirmation de réservation adressée au Client.

L'accès à la Zone de Jeu est soumis à la présentation par chaque Joueur de l'email de confirmation afin de vérifier que son identité corresponde bien à celle indiquée sur la réservation et à la vérification qu'il ait bien l'âge minimal requis.

TERRAGAME refusera l'accès à la Zone de Jeu à toute personne qui ne remplirait pas les conditions précitées ainsi qu'à toute personne qui se présenterait après l'horaire indiqué sur la confirmation de réservation, sans que le Joueur ni le Client puisse prétendre au remboursement du prix correspondant ni à quelque autre indemnisation que ce soit.

Dans le cas où le groupe n'est pas complet au démarrage de l'expérience, le jeu sera lancé sans les personnes absentes ou en retard. Le client ne pourra prétendre au remboursement du prix correspondant ni à quelque autre indemnisation que ce soit.

TERRAGAME se réserve la possibilité d'ajouter toute personne de son choix à un groupe de Joueurs pour atteindre le nombre maximum de six Joueurs par Partie.

Article 4 – Prestations, responsabilités de TERRAGAME

Conformément à l'article L. 111-1 du Code de la consommation, les caractéristiques essentielles des prestations vendues par TERRAGAME et les prix publics pratiqués sont disponibles sur le Site Internet. Ils sont également disponibles à l'accueil du Centre TERRAGAME. Les prix sont indiqués par personne, en euros (€) toutes taxes comprises (TTC). La Société se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment, sachant que toute Activité ou prestation annexe sera facturée sur la base des tarifs en vigueur au moment de la réservation.

Les expériences d'HVR sont conçues pour des équipes de 2 à 6 Joueurs ou de 4 à 6 joueurs. Les groupes de plus de 6 Joueurs seront automatiquement divisés en plusieurs groupes (Exemple : groupe de 8 personnes = 2 équipes de 4 joueurs, groupe de 11 personnes = 1 équipe de 5 joueurs + 1 équipe de 6 joueurs, etc)

Les Joueurs d'un même groupe doivent se présenter à l'accueil et payer leur partie dans l'intégralité au plus tard 15 minutes avant l'activité. Le départ d'une Activité ne pourra s'effectuer avec du retard par rapport à l'horaire prévu ; si tel était le cas, les Joueurs pourraient au choix se voir attribuer un autre créneau horaire en fonction des disponibilités ou un raccourcissement du temps de jeu. Un casier par équipe est gracieusement mis à disposition des Joueurs pour le stockage de leurs effets personnels (dans la limite de leur disponibilité). La clé doit être obligatoirement remise à l'accueil avant le départ du centre. TERRAGAME décline toute responsabilité pour les dommages directs ou indirects, de quelques natures qu'ils soient, aux biens, objets et effets personnels apportés ou portés par les Clients, les Joueurs ou accompagnateurs (par exemple en cas de vol, perte ou de détérioration). Cela vaut également pour les véhicules stationnés sur les aires de stationnement du centre. Dans le cas des casiers mis à disposition des équipes, ces dernières sont seules responsables du bon verrouillage de leurs casiers. Nous recommandons de ne pas apporter d'objets de valeur.

La Société ne pourra être tenue responsable des éventuels dommages corporels résultant d'un comportement dangereux, d'une mauvaise utilisation des équipements ou d'un non-respect des recommandations du personnel TERRAGAME, des panneaux signalétiques. Par ailleurs, le Client, les Joueurs et accompagnateurs sont seuls responsables de tous dommages causés à un tiers au sein de TERRAGAME du fait de leur action.

TERRAGAME se réserve le droit d'annuler toute réservation si des événements de force majeure ou des cas fortuits l'y contraignent, tels que, et sans que cette liste ne soit exhaustive : grève, incendie, dégâts des eaux, impossibilité d'accès, confinement public, etc. Dans une telle hypothèse, TERRAGAME ne pourra être tenue responsable de l'annulation et pourra proposer à ses Clients une autre date de venue au centre.

La Société ne pourra être tenue responsable que des dommages causés par un manquement à ses obligations au titre du contrat. Pour cela, TERRAGAME est titulaire d'une Police d'Assurance Responsabilité Civile Professionnelle souscrite auprès d'Allianz. Elle garantit les dommages corporels, matériels et immatériels causés par sa faute, erreur ou négligence à l'occasion de son activité professionnelle.

Article 5 – Réservation, modification & annulation, paiement des particuliers

I Réservation & Paiement

La réservation d'une Activité pour une date et un horaire précis se fait principalement via le Site Internet de la société, où la disponibilité est actualisée en temps réel. La réservation n'est ferme et définitive qu'après paiement d'un acompte d'au minimum une place et réception par le Client de l'email récapitulatif de réservation, avec le statut confirmé, reprenant notamment : l'Activité choisie, le prix total, le nombre de personnes prévu et les créneaux date et horaire

choisis. TERRAGAME se réserve le droit de refuser toute demande de réservation qui serait anormale, effectuée de mauvaise foi ou à un Client qui n'aurait pas payé l'ensemble des Activités et prestations annexes qui lui auraient été facturées précédemment ou à un client récidiviste hauteur de dégradations ou de violences au sein de TERRAGAME.

Le Client doit nous communiquer, dès qu'il en a connaissance, toute modification ou annulation de réservation par téléphone, email ou en utilisant le formulaire de contact du site Internet. Les modifications se font dans la limite des places disponibles. Le jour de l'Activité, si le nombre minimum de Joueurs n'est pas atteint (par exemple : anniversaire, privatisation du Centre, prestation VIP), TERRAGAME exigera le paiement correspondant au nombre minimal de participants requis pour l'Activité ou pourra refuser l'accès aux Joueurs sans qu'ils puissent prétendre à quelque remboursement ou indemnisation.

Toute utilisation frauduleuse de la carte de paiement du Client relève des dispositions contractuelles convenues entre ce dernier et l'établissement bancaire émetteur de la carte. TERRAGAME n'a à aucun moment accès aux données de paiement du Client, lesquelles sont communiquées directement au prestataire tiers opérant le système de paiement en ligne sécurisé.

Toute réservation doit avoir entièrement été réglée préalablement au démarrage de l'Activité. Les moyens de paiement acceptés sur place sont : les cartes bancaires des réseaux Carte Bleue, Visa, Eurocard / Mastercard, les chèques vacances ANCV et les espèces. A défaut de règlement de la totalité de la réservation, l'accès à l'espace de jeu sera refusé à l'ensemble des Joueurs. Les tarifs et réductions spécifiques seront pris en compte au moment du règlement, après présentation à l'accueil des justificatifs nécessaires (ex : carte d'identité, carte étudiant...). Les promotions sont non cumulables.

Un acompte sera demandé par TERRAGAME pour toute réservation, notamment pour ne pas bloquer inutilement un créneau qui aurait pu être proposé à d'autres clients, ou pour sécuriser certaines prestations annexes nécessitant la fourniture de matériel, de boissons ou de collations, la réservation d'espaces privés ou tout autre prestation particulière. Dans ce cas, la réservation ne sera confirmée qu'à réception dudit acompte. En cas d'annulation par le Client, l'acompte ne sera pas remboursé afin de compenser les frais de traitement et les éventuels achats réalisés en vue de l'Activité et/ou prestation initialement réservée, ou le manque à gagner dans le cas où le créneau bloqué n'aurait pas pu être utilisé par d'autres clients.

Le prix est indiqué par Joueur étant précisé que les Expériences d'HVR ne peuvent être réservées que pour un nombre minimum de quatre joueurs et maximum six joueurs (et de deux joueurs à six joueurs pour certaines expériences).

Toutefois, TERRAGAME peut proposer, en fonction des disponibilités, la possibilité de réserver des Expériences d'HVR pour un seul ou deux Joueurs, afin de compléter des parties ayant fait l'objet de réservation pour seulement deux ou trois joueurs OU quatre ou cinq Joueurs (selon l'expérience d'HVR choisie et modalités concernant le minimum de joueurs requis).

L'utilisation de chèque cadeau (préalablement achetés sur le site internet) comme moyen de paiement sur le site est autorisé. Il suffira de rentrer les références du chèque cadeau lors du paiement sur le site dans l'onglet « Code Promo » au moment du renseignement par le Client de ses informations de paiement.

II Annulation & Modification

Le Client peut modifier sa réservation gratuitement à tout moment jusqu'à 72 heures avant la date et l'heure de la Partie telle qu'indiqué sur l'e-mail de confirmation de sa réservation et dans la limite de la disponibilité.

La modification peut être effectuée uniquement après confirmation d'un membre du personnel TERRAGAME par e-mail ou par téléphone, sans la confirmation du membre du personnel TERRAGAME, la modification ne sera pas effective.

La modification pourra porter sur un changement de date, d'horaire, de nombre de joueurs ou d'activité.

Après le délai de 72 heures précité, la modification ne sera pas prise en compte.

Le Client peut également annuler sa réservation à tout moment jusqu'à 72 heures avant la date et l'heure de la Partie telle qu'indiquée sur l'email de confirmation de sa réservation, son acompte se transformera en avoir d'une validité de 3 mois à compter de la date d'annulation par le Client pour une future réservation.

Si le client nous informe de l'annulation une semaine avant sa réservation, le remboursement du montant de la somme versée au moment de sa réservation lui sera octroyé dans l'intégralité. Le remboursement sera réalisé de la même manière que le paiement a été fait par le client. Exemple : si ce dernier a payé sa réservation via Paypal il sera remboursé via Paypal.

Si l'annulation se fait dans les 72 heures qui précède la réservation, aucun remboursement ne sera effectué, ni aucun avoir ne sera délivré.

Article 6 – Réservation, modification & annulation, paiement des groupes d'entreprises, écoles, centres de loisirs, associations, collectivités, etc.

Les réservations sont réalisées suite à un devis en fonction du besoin formulé (Activité Terragame, prestations de restauration, prestations annexes et sur-mesure, nombre de participants...). La signature du devis par le Client vaut acceptation sans limitation, ni réserve des présentes conditions générales. La réservation est garantie, confirmée et définitive à réception d'un acompte (virement bancaire, CB ou espèces) représentant 30% du montant TTC du devis accepté. Le solde restant dû doit être réglé au plus tard 30 jours après l'Activité réalisée, délai porté à 45 jours pour les Collectivités publiques.

En cas d'annulation totale de la prestation entre un mois et 15 jours avant la date de la prestation, une facture de 25% du montant total de la prestation sera adressée au client.

En cas d'annulation totale de la prestation entre 15 jours et 7 jours avant la date de la prestation, une facture de 50% du montant total de la prestation sera adressée au client. En cas d'annulation totale de la prestation à 7 jours avant la date de la prestation, une facture de 100% du montant total de la prestation sera adressée au client.

En cas d'annulation par le client dans un délai d'un mois, l'acompte non remboursable est conservé et reportable pendant 6 mois à une date ultérieure d'activité.

Toute modification de l'Activité et/ou des prestations annexes, de la date et/ou horaire, du nombre de Joueurs et/ou d'accompagnants doit être demandée et validée avec TERRAGAME au minimum 15 jours avant la date de l'Activité réservée. En cas de non-privatisation, les

demandes de modification seront étudiées dans la limite des places disponibles. Ce délai préalable est porté à 20 jours en cas de commande alimentaire (traiteur, gâteau d'anniversaire, repas sur place...). Passé ce délai, la Société facturera le Client conformément au devis accepté.

Aucun remboursement des sommes versées ne sera effectué par TERRAGAME en cas d'annulation par le Client.

En cas de retard ou de défaut de paiement total dans les conditions prévues au devis accepté, dans les 30 jours après la date de facturation, le Client devra verser à TERRAGAME des intérêts de retard au taux de 10% du montant total du devis par mois de retard commencé, majorés de 40 € forfaitaires pour les frais de recouvrement, sans qu'un rappel soit nécessaire. L'indemnité est exigible le jour suivant l'échéance de règlement à 30 jours figurant sur la facture. Ce délai est porté à 45 jours pour les Collectivités publiques.

Article 7 – Déroulement des Expériences d'HVR & Comportement des joueurs

I Déroulement des Expériences d'HVR et de réalité virtuelle

Chaque Partie aura une durée correspondant à la durée du Temps de Jeu. Le Temps de Jeu indiqué dans la confirmation de réservation tient compte du briefing et de la prise en main des Équipements et ne pourra en aucune manière faire l'objet de quelque prolongation que ce soit.

En cas de suspension ou d'arrêt d'une Partie, du fait d'un Joueur, pour quelque raison que ce soit, le Client ni les Joueurs ne pourront prétendre à quelque remboursement ni quelque indemnisation que ce soit.

Les Joueurs se verront remettre leur Équipement, avant l'accès à la Zone de Jeu, et participeront à un briefing dispensé par le personnel de TERRAGAME ayant pour objectifs de leur indiquer les consignes de jeu, le fonctionnement de l'Équipement et les consignes de sécurité.

Les Joueurs sont tenus de respecter les consignes qui leurs sont dispensées, et de maintenir la Zone de Jeu et l'Équipement en parfait état et de les utiliser conformément à l'usage autorisé. Toute dégradation, de la Zone de Jeu et/ou des Équipements sera facturée par TERRAGAME au Joueur concerné.

II Comportement des Joueurs

Les Joueurs sont par ailleurs tenus d'adopter une attitude respectueuse pendant toute la durée de l'Expérience d'HRV à laquelle ils participent, et de se conformer aux instructions communiquées par le personnel de TERRAGAME. Les joueurs s'engagent à respecter toutes les mesures de sécurité et instructions qui lui sont données, qu'elles soient contractuelles, affichées sur le site Internet, communiquées via un écran dans les locaux de TERRAGAME, communiquées via des signalétiques ou affichages dans les locaux de TERRAGAME ou données oralement par le personnel de TERRAGAME. Tout comportement déplacé, notamment du fait de la mise en œuvre de quelque violence que ce soit, verbale ou physique, d'injure, intimidation, harcèlement, entraînera le refus d'accès ou l'exclusion de la Zone de Jeu du Joueur concerné sans que ce dernier puisse prétendre à quelque remboursement ou indemnisation que ce soit.

III Equipements

Les Joueurs sont responsables des Équipements mis à leur disposition et sont tenus de les restituer en parfait état lors de la fin de la Partie.

En cas d'Équipement manquant ou détérioré, TERRAGAME facturera au Joueur concerné le coût de remplacement de l'Équipement.

Article 8 – Droit de rétractation

Conformément à l'article L. 221-28 du code de la consommation, le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats de prestations de services fournis à une date ou à une période déterminée.

Pour les bons et cartes cadeaux, le Client dispose d'un délai de rétractation conformément aux dispositions de l'article L. 221-21 du Code de la consommation, sans avoir à justifier de motifs, ni à payer de pénalités. Ce délai est de :

- 14 jours à compter de la réception du bon cadeau par le Client dans sa boîte email (en cas de vente à distance). Pour exercer ce droit de rétractation, le Client informe TERRAGAME de sa décision par courrier à l'adresse du centre, 24 av Paul Maintenant 91100 Corbeil-Essonnes, ou par courriel à l'adresse paris@terrgamecenter.com, avant l'expiration du délai légal.
- 3 jours à compter de la date d'achat (en cas de vente sur place). Les éventuels frais de livraison et de retour restent à la charge du Client.

Le remboursement du bon cadeau ou de la carte cadeau ne sera accepté qu'après vérification qu'elle n'ait pas été utilisée.

Article 9 – Protection des données personnelles

Toute réservation, achat ou participation à une Activité implique la collecte et le traitement de données personnelles par TERRAGAME. Ainsi, le Client ou Joueur accepte que la Société traite, conserve et transmette ses données personnelles dans les conditions prévues dans la « Politique de confidentialité et de gestion des données » de TERRAGAME. Si elles ne sont pas fournies ou qu'elles sont erronées, TERRAGAME ne sera peut-être pas en mesure de fournir l'Activité et ses prestations annexes. Le Client est responsable de l'exactitude des informations saisies sur le formulaire de réservation en ligne du Site.

Le Client dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données à caractère personnel qui le concernent (conformément à la nouvelle loi Informatique et Libertés publiée au Journal Officiel le 21 juin 2018). Pour cela, il doit adresser sa demande à TERRAGAME par courrier ou email, accompagné d'un justificatif d'identité, de l'objet de la demande et d'une adresse email valide permettant l'envoi d'une réponse.

Pour plus d'informations sur la gestion et la protection des données personnelles par TERRAGAME, veuillez-vous référer à la page dédiée « Politique de confidentialité et de gestion des données » du Site Internet.

Article 10 – Droit de propriété intellectuelle

Le Site et ses éléments (textes, vidéos, images, logos...) sont la propriété exclusive de TERRAGAME France SAS. Toute utilisation, reproduction, diffusion, commercialisation, modification de tout ou partie du Site et/ou de ses éléments sans l'autorisation expresse de TERRAGAME est interdite et constituerait une contrefaçon au regard du Code de la propriété intellectuelle. Ceci pourra entraîner des actions et poursuites judiciaires engageant la responsabilité de son auteur.

La participation du Joueur à une Activité ne lui confère aucun droit de propriété ou d'utilisation des éléments de propriété intellectuelle de TERRAGAME, sans l'autorisation écrite préalable de la société. TERRAGAME est propriétaire des décors et tous autres éléments constitutifs de l'Activité. Toute reproduction ou communication de tout ou partie de ces éléments est interdite, sous peine de contrefaçon.

Toute utilisation d'appareils photographiques ou d'enregistrement vidéo et/ou audio sera soumise à la supervision d'un des membres du personnel TERRAGAME, qui sera libre de restreindre leur utilisation dans la totalité des locaux TERRAGAME afin de préserver la confidentialité des expériences TERRAGAME et de ne pas perturber le bon déroulement des Activités et expériences de jeu. Tout manquement à ces obligations par le Client pourra occasionner l'arrêt complet et immédiat de l'Expérience et l'exclusion des locaux et ce, pour tout le groupe de Joueurs.

TERRAGAME attend des Joueurs qu'ils ne divulguent pas les détails des Expériences de façon directe et/ou indirecte.

Article 11 – Droit à l'image

Lors de l'Activité, des photos et vidéos de Joueurs, seuls ou avec leurs équipes, pourront être prises avant, pendant et/ou après la session de jeu. Les Joueurs ou, le cas échéant, leurs représentants légaux, autorisent TERRAGAME et/ou tous tiers qui agiraient pour son compte à utiliser et publier ces photos et vidéos afin d'alimenter le contenu de son Site, de ses réseaux sociaux ou tout support papier. Cette autorisation est accordée sans contrepartie quelconque dans le cadre exclusif des activités exploitées par la société. TERRAGAME France SAS n'est en aucun cas responsable de l'utilisation des photos et/ou vidéos qui pourrait en être faite par des tiers. Tout client contre la prise, envoi, publication ou diffusion de ces photos, devra en faire la demande écrite par email ou courrier, en mentionnant la date de sa venue et sa signature.

Le Centre TERRAGAME possède un dispositif de vidéosurveillance ayant fait l'objet d'une demande d'autorisation auprès de la préfecture du département.

Article 12 – Droit applicable en cas de réclamations et attribution de juridiction

Toute réclamation concernant les modalités d'exécution de l'Activité et des prestations annexes au regard des présentes conditions générales de vente doit être formulée par écrit et adressée à TERRAGAME France SAS, 5 rue Saint-Joseph, 75002 Paris.

En cas de litige, les parties feront le nécessaire pour essayer de trouver un accord amiable. A défaut, le litige sera porté devant le Tribunal de commerce de le plus proche ou devant la Juridiction compétente selon le type de litige.

J'atteste avoir pris connaissance des Conditions Générales de Vente et du Règlement intérieur.

**ANNEXE II
FORMULAIRE DE RETRACTATION**

(Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire si vous souhaitez vous rétracter du contrat)

FORMULAIRE DE RETRACTATION

A l'attention de la Société :

Dénomination sociale : TERRAGAME France SAS
Adresse du siège social : 5 rue Joseph , 75002 Paris
Email : paris@terragecenter.com

(* Rayez la mention inutile)

Je/Nous* vous notifie/notifions* par la présente ma/notre* rétractation du contrat portant sur la vente du (ou des) produit(s) ci-dessous :

N° de commande :

Date de passation de la commande :

Reçue le (le cas échéant) :

Nom du Client :

Adresse du Client :

Si votre demande ne concerne qu'une partie de votre commande, merci de préciser le (ou les) produit(s) objet(s) de votre rétractation et leur quantité :

Produit n°1 :

Référence :.....

Quantité :.....

Date :.....

Signature :